



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bourse de croissance TSX – ABI.V

Le 2 octobre 2012

## **ABCOURT ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ SANS COURTIER POUR UNE SOMME DE 563 000 \$**

---

Mont-St-Hilaire (Québec) Canada, le 2 octobre 2012

**M. Renaud Hinse, président et chef de la direction de Mines Abcourt inc. (Bourse de croissance TSX : ABI, Bourse de Berlin : AML-BE et Bourse de Francfort : AML-FF)** (la « Société ») annonce que la Société a complété un placement privé sans courtier pour une somme totale de 563 360\$. Ce placement consiste en l'émission de 1 742 000 unités d'actions de catégorie B (des « actions ordinaires ») de la Société (les « Unités ») au prix de 0,10 \$ l'Unité et de 3 243 000 unités émises en tant qu'unités d'actions « accréditatives » (les « Unités accréditatives ») au prix de 0,12 \$ l'Unité accréditative. Chaque Unité comprend une action ordinaire de la Société et un demi-bon de souscription pour l'achat d'une action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription entier donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société au cours d'une période de 24 mois de la date de clôture, à un prix de 0,14 \$ (année 1) et 0,16 \$ (année 2). Chaque Unité accréditative comprend une action accréditative de la Société et un demi-bon de souscription pour l'achat d'une action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription entier donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société au cours d'une période de 12 mois de la date de clôture, au prix de 0,20 \$.

La Société affectera le produit du placement des Unités accréditatives principalement à l'avancement du projet de la mine d'or Elder dans la région d'Abitibi dans la province de Québec et à un programme de forage sur la propriété Jonpol. Le produit du placement des Unités sera affecté à son fonds de roulement.

Aucun honoraire d'intermédiation n'a été versé dans le cadre du placement.

Les titres émis et vendus dans le cadre du placement sont visés par une période de détention de quatre mois qui se terminera le 3 février 2013. Le placement est sujet à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

En tenant compte de ce placement mais en excluant les actions pouvant être émises dans l'éventualité de l'exercice des bons de souscription, la Société compte 167 019 772 actions de catégorie B émises et en circulation.

Les actions ordinaires et les actions accréditatives n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), ni d'aucune loi sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis et, sous réserve de certaines exceptions et conformément aux obligations d'inscription de la Loi de 1933 et des lois en valeurs mobilières des États applicables ou en vertu de dispenses d'inscription de ces lois, elles ne peuvent être offertes, vendues ni livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à des personnes des États-Unis (au sens de l'expression « *U.S. persons* » définie dans le règlement dit *Regulation D* pris en application de la Loi de 1933) (les « **personnes des États-Unis** »), ou pour le compte ou le bénéfice de celles-ci. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat concernant les titres qui y sont décrits aux États-Unis ou qui est présentée à des personnes des États-Unis.

### **À propos de Mines Abcourt inc.**

Mines Abcourt inc. est une société d'exploration et de mise en valeur minière qui possède des propriétés stratégiquement situées dans le nord-ouest du Québec au Canada. La mine Elder qui comprend des ressources 43-101 en or, la propriété Abcourt-Barvue qui comprend des réserves de minerai et des ressources 43-101 en argent et en zinc ainsi que la propriété Aldermac qui comprend des ressources historiques en cuivre et en zinc sont toutes les trois d'anciennes mines ayant déjà été en exploitation. Abcourt se concentre présentement sur l'avancement des projets Abcourt-Barvue et Elder en vue de les remettre en exploitation, la priorité étant mise sur Elder. Elle travaille en même temps à d'autres projets (Aldermac, Vezza, Jonpol et Vendome) afin d'accroître son inventaire de ressources minérales. Une mise à jour du calcul des ressources conforme au Règlement 43-101 a été réalisée en mai 2012 pour la mine Elder. Une étude positive de faisabilité conforme au Règlement 43-101 a été réalisée par GENIVAR en 2007 concernant le projet Abcourt-Barvue. Pour de plus amples renseignements concernant Mines Abcourt inc., veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.abcourt.com](http://www.abcourt.com) et le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) sous le profil de Mines Abcourt inc.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

**Renaud Hinse, président et chef de la direction**

**Téléphone :** 819-768-2857 450-446-5511

**Télécopieur :** 819-768-5475 450-446-3550

**Courriel :** [rhinse@abcourt.com](mailto:rhinse@abcourt.com)

**Steve Zinanni, Caliber Investor Relations**

**Téléphone :** (647) 699-9957

**Cellulaire :** (647) 896-0280

**Courriel :** [steve@caliberir.com](mailto:steve@caliberir.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*